Mise en ligne le 24 décembre 2025

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20251224-18-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 24-12-2025
Publication le : 24-12-2025

COMMUNE DE TULLINS

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE - RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Conseil municipal – Séance du 18 décembre 2025

Nombre de membres au Conseil Municipal : 25

qui ont pris part à la délibération : 19

Date de convocation : 12 décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de TULLINS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle habituelle des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gérald CANTOURNET.

Présents :

Mesdames et Messieurs : Gérald CANTOURNET, Dolores ADAMSKI, Florian GRENIER, Anne DROGO, Brahim SAADI, Alain FERNANDEZ, René MARTIN, Pascale LUBIN, José CORREIA DOS SANTOS, Eric GLENAT, Stéphanie BESSET, Nicole CLUZEL, Robert PASERO, Yann GUELY, Orlane FANGET et Xavier HEDOU.

Absents :

Monsieur Sébastien MAGNIER, Monsieur Damien VINCIGUERRA, Monsieur Frank PRESUMEY donnant pouvoir à Monsieur Eric GLENAT, Madame Clotilde BERTHIER donnant pouvoir à Monsieur Xavier HEDOU, Monsieur Jean-Charles BANCHERI donnant pouvoir à Monsieur Alain FERNANDEZ Madame Laëtitia SERPAGGI, Monsieur Sébastien GINESTET, Monsieur Cédric AUGIER et Madame Julie LADRET.

Madame Anne DROGO est désignée, **à l'unanimité**, secrétaire de séance.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-4.1-157

Modification du tableau des effectifs - Toilettage

Monsieur le Maire expose :

Police municipale

- Suite au recrutement de la Responsable, il convient de procéder à la fermeture des postes ouverts pour les opérations de recrutement et à celle du poste occupé par l'ancienne responsable comme suit :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Chef de service de police municipale
1 emploi à temps complet	Chef de service de police municipale principal 1re classe
1 emploi à temps complet	Brigadier-Chef principal

- Suite au recrutement d'un agent, il convient de procéder à la fermeture du poste ouvert pour les opérations de recrutement comme suit :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Gardien-Brigadier

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20251224-18-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 24-12-2025
Publication le : 24-12-2025

Centre technique municipal

- Suite au recrutement du remplaçant d'un agent des Espaces verts et compte-tenu des candidatures reçues, la personne retenue sera nommée au 1er grade. Il convient de procéder à la fermeture des postes suivants :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 2e classe
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 1re classe

- Suite au recrutement d'un agent de voirie dans le cadre de la mobilité interne suite au départ en disponibilité pour convenances personnelles et à la requalification du poste, il convient de procéder à la fermeture des postes suivants :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 2e classe
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 1re classe

Service des sports

- Suite au recrutement d'un assistant administratif en reclassement, il convient de procéder à la fermeture des postes suivants :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 2e classe
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 1re classe
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe

Service Vie scolaire

- Suite au recrutement du responsable du Service en remplacement de la responsable ayant quitté la collectivité par voie de mutation, il convient de procéder à la fermeture du poste suivant :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Educateur territorial des activités physiques et sportives (ETAPS) principal de 1re classe

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20251224-18-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 24-12-2025
Publication le : 24-12-2025

- Suite au recrutement d'une animatrice périscolaire en remplacement d'un agent parti à la retraite, il convient de procéder à la fermeture des postes ouverts pour le recrutement et le poste occupé par l'agent parti comme suit :

Emploi	Grade
2 emplois à temps non complet à 21h32mn/35h00mn	Adjoint technique territorial principal de 2e classe
1 emploi à temps non complet à 21h32mn/35h00mn	Adjoint territorial animation principal de 1re classe

- Suite au recrutement d'un référent périscolaire en remplacement de la référente ayant quitté la collectivité par voie de mutation, il convient de procéder à la fermeture du poste suivant :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint d'animation principal de 1re classe

Pôle Vivre ensemble

- Suite au départ de la responsable du Pôle Vivre ensemble, il convient de fermer le poste laissé vacant :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Attaché territorial

Direction des ressources humaines / Finances / Urbanisme

- Poste ouvert en vue du reclassement d'un agent et suite à l'abandon du recrutement d'un agent pour le poste Direction des ressources humaines / Finances / Urbanisme, il convient de procéder à la fermeture des postes permanents suivants :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 2e classe
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe

Ecole de musique et de danse Jean-Pierre Malfait

- En attente du positionnement de la municipalité pour la rentrée 2026/2027, 3 postes ont été ouverts en accroissement temporaire d'activité, il convient de procéder à la fermeture des postes permanents suivants :

Emploi	Grade
1 poste à temps non complet à 5h00/20h00	Assistant d'enseignement artistique principal de 2e classe
1 poste à temps non complet à 5h00/20h00	Assistant d'enseignement artistique
1 poste à temps non complet à 12h00/20h00	Assistant d'enseignement artistique principal de 2e classe

AR-Préfecture de Grenoble
038-213805179-20251224-18-DE
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 24-12-2025
Publication le : 24-12-2025

Direction des ressources humaines

- Suite à la décision de non remplacement de la conseillère en prévention des risques professionnels, il convient de procéder à la fermeture du poste suivant :

Emploi	Grade
1 poste à temps complet	Animateur Territorial

- Suite à la campagne de promotion interne de 2024, il convient de procéder à la fermeture du poste d'origine de l'agent concerné comme suit :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe

Service Entretien

- Suite à la campagne de promotion interne de 2024, il convient de procéder à la fermeture du poste d'origine de l'agent concerné comme suit :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint technique territorial principal de 1re classe

Direction générale des services

- Suite au recrutement d'un agent en reclassement, il convient il convient de procéder à la fermeture du poste ouvert en multigrades comme suit :

Emploi	Grade
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial
1 emploi à temps complet	Adjoint administratif territorial principal de 1re classe

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique,

Considérant l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 4 décembre 2025,

Le Conseil municipal après avoir délibéré **à l'unanimité** :

- **Adopte** la modification des emplois détaillés ci-dessus,
- **Indique** que le tableau des effectifs sera modifié en conséquence,
- **Autorise** Monsieur Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de cette délibération.

Copie conforme au registre des délibérations
Tullins, 19 décembre 2025
Le Maire

